

ÉCONOMIE DU DÉVELOPPEMENT

Comment produire les biens publics mondiaux ?

CHRONIQUE
PIERRE JACQUET

LES PROBLÉMATIQUES du développement durable occupent dorénavant régulièrement les bonnes pages des journaux. Elles inspirent aussi les politiques publiques, comme en témoigne en France le Grenelle de l'environnement, et les politiques d'aide au développement. Pourtant, elles butent encore sur un certain nombre de paradoxes.

Le premier concerne le décalage entre les messages d'urgence qui se multiplient et la timidité des actions engagées. Nos sociétés, attachées à leurs modes de vie, privilégient le changement dans la continuité. Chaque individu (mais aussi chaque pays) n'a intérêt à modifier ses comportements que si les autres le font aussi, et chacun attend donc que les autres bougent avec, comme conséquence, l'inaction. Le résultat est que nous devons souvent gérer des crises qui étaient pourtant annoncées. Ce qui est vrai pour la finance internationale s'applique aussi à l'environnement : la rationalité individuelle ne conduit pas à la rationalité collective.

Par ailleurs, dès lors que les comportements économiques et sociaux répondent à un cadre d'incitations spécifique, il faut modifier ce dernier pour que

les comportements changent. Bien plus, la morale elle-même étant en partie le reflet d'un ordre social, il ne suffit pas d'invoquer des considérations éthiques pour provoquer ces changements. Ces derniers doivent donc s'appuyer sur l'évolution simultanée du système de valeurs – chacun étant peu à peu amené à mieux apprécier la rareté du climat, de la biodiversité, de la qualité de l'air –, et du régime réglementaire et fiscal – de façon à modifier les prix relatifs et les règles du jeu auxquels producteurs et consommateurs répondent. Le paiement des services environnementaux, par exemple à l'œuvre depuis 1997 au Costa Rica, est un pas dans cette direction.

Le deuxième paradoxe relève de l'opposition encore souvent faite entre « développement » et « développement durable », qui serait un luxe de riches, entend-on. Mais posons-nous deux questions très simples : tout d'abord, entre le capital naturel et le capital physique, quelle forme est relativement plus importante pour les pauvres ? Ensuite, entre les pauvres et les riches, qui sont les mieux à même de gérer des crises et des catastrophes ? Dans les deux cas, la réponse est évidente. Le capital naturel (le sol, les bassins versants, le climat, le bon fonctionnement des écosystèmes...) est le principal facteur de production des pauvres. Pour s'en affranchir, toujours partiellement, il faut pouvoir lui substituer du capital physi-

que et technique, ce qui ne vient qu'avec l'enrichissement et le développement, eux-mêmes nécessairement fondés sur le capital naturel. Les pauvres disposent de peu de substituts immédiats. Si leur capital naturel est endommagé, ils se retrouvent d'autant plus démunis et vulnérables. Le développement durable ne consiste pas à les empêcher d'utiliser ce capital naturel, mais au contraire, à les amener à ne pas le « consommer » inutilement : en préservant son renouvellement, lorsqu'il est renouvelable ; en construisant, avec le produit de son exploitation, d'autres formes alternatives de capital (humain, physique) pour s'y substituer peu à peu, lorsqu'il ne l'est pas. Ainsi, la simple « consommation » des ressources pétrolières ne fait pas le développement, même si elle semble à court terme permettre l'enrichissement d'une partie de la population.

Troisième paradoxe, celui de la responsabilité de la production de biens publics mondiaux (protection de la biodiversité, lutte contre le réchauffement climatique). Clairement, la responsabilité des détériorations passées incombe essentiellement aux pays riches. Mais, tout aussi clairement, la croissance rapide des grands pays émergents les fait apparaître comme des acteurs incontournables de la production

de ces biens publics mondiaux : le voudraient-ils, les pays riches seuls n'ont pas la possibilité de corriger les excès du passé. Mais, au regard de cette responsabilité, n'est-il pas étonnant que nous continuions à appeler « développement » l'adoption par les pays pauvres de modes de vie qui se rapprochent des nôtres sous le prétexte faussement moral qu'ils y ont droit !

Ces paradoxes sèment les graines de situations conflictuelles à venir, dès lors que chacun va se sentir davantage concerné par les détériorations liées aux comportements des autres. Oui, l'amélioration de l'efficacité énergétique en Chine est un sujet d'intérêt commun, tout comme l'avenir du bassin du Congo, celui de la forêt amazonienne ou celui des barrières de corail. Une double urgence s'impose : celle de trouver les moyens de l'action au niveau de chaque pays, mais aussi celle de mettre en place un régime international fait de droits, de devoirs et de reconnaissance mutuelle. ■

Pierre Jacquet est chef économiste à l'Agence française de développement.

« Les pays riches seuls n'ont pas la possibilité de corriger les excès du passé »